

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie des Commissaires  
aux Comptes de Montpellier

Tél. 04 99 23 33 32 ou 04 67 55 62 23  
Fax 04 99 23 33 21

E-mail : jm.vial@acces-conseil.com  
Site JPA : www.jpainternational.com

**A.S.V.M.T.**  
Chartreuse de Valbonne  
30130 SAINT PAULET DE CAISSON

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux membres,

### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.S.V.M.T. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **2. Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note « Evolution des litiges en cours » de l'annexe expose l'estimation de l'engagement pour l'Association, et les modalités retenues pour cette évaluation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné ces modalités et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes comptables appliquées et de la pertinence de la présentation faite en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ) Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ) Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

) Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

) Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

) Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 06 Juin 2019

**SARL JM VIAL AUDIT**  
**Représentée par Monsieur Jean-Marie VIAL**  
*Commissaire aux comptes signataire*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned over the printed name and title.

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	377 563	196 566	180 997	185 033
	Immobilisations incorporelles en cours				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	1 057 889	110 444	947 446	819 157
	Constructions	18 003 386	5 309 809	12 693 577	13 108 850
	Installations techniques, matériels et outillage	899 911	791 868	108 043	119 611
	Autres immobilisations corporelles	1 093 302	852 866	240 436	183 299
	Immobilisations corporelles en cours				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
	Participations et créances rattachées	26 303		26 303	26 303
	Autres titres immobilisés	162 911		162 911	162 911
Prêts					
Autres immobilisations financières	30 621		30 621	35 244	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 651 886</b>	<b>7 261 552</b>	<b>14 390 335</b>	<b>14 640 408</b>
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	<b>TOTAL (II)</b>				
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements	9 701		9 701	9 531
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis	130 444		130 444	132 537
	Marchandises	2 583	2 579	5	3 454
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (2)</b>				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	336 165	52 713	283 452	966 568
	Autres créances	154 671		154 671	141 345
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	406 537		406 537	405 522	
<b>DISPONIBILITES</b>	2 273 385		2 273 385	1 224 633	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	34 268		34 268	16 662
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 347 755</b>	<b>55 291</b>	<b>3 292 464</b>	<b>2 900 252</b>
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>24 999 641</b>	<b>7 316 843</b>	<b>17 682 798</b>	<b>17 540 660</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.



**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Fonds propres</b>	Fonds associatifs sans droit de reprise	7 333 234	7 333 234
	Ecart de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise	337 682	337 682
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	337 682	337 682
	Ecart de réévaluation avec droit de reprise		
	<b>RESERVES</b>		
	Excédents affectés à l'investissement	179 862	179 862
	Réserves de compensation	134 423	157 830
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	197 801	197 801
	Autres réserves	64 917	64 917
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	744 116	774 310
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	(13 844)	(13 844)
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(213 007)	(248 564)
	Dépenses non opposables au tiers financeurs	(19 487)	(21 983)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) (1)</b>	277 982	180 665
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 529	14 529	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			
Couverture du besoin en fonds de roulement	140 364	140 364	
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	24 104	24 104	
Réserves des plus-values nette d'actif			
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>9 202 675</b>	<b>9 120 906</b>
	Comptes de liaison		
	<b>TOTAL (II)</b>		
	Provisions pour risques	165 592	191 749
	Provisions pour charges	752 754	327 862
	Fonds dédiés	13 473	13 473
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>931 819</b>	<b>533 084</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES (4)</b>		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 254 586	6 641 531
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 775	2 725
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs	166 091	166 091
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 694	198 993
	Dettes fiscales et sociales	861 456	851 900
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	25 703	25 429	
Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>7 548 304</b>	<b>7 886 669</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL (V)</b>		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 682 798</b>	<b>17 540 660</b>

(1) Dont compte 1201 :

et compte 1291 :

résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an : 5 647 272

Dont à moins d'un an : 1 901 032

(5) Dont fonds des majeurs protégés :



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	26 842	43 011
	Production vendue		
	- prestations de services	654 755	648 173
	- divers	328 644	304 016
	Production stockée ou déstockage de production	(2 964)	(9 349)
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	7 870 858	7 599 283
	Subventions d'exploitations et participations	5 976	1 817
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 638	1 212
	Transfert de charges	8 077	3 324
Autres produits	529 477	505 919	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>9 449 303</b>	<b>9 097 405</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	16 271	28 160
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures	38 252	40 144
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	145 704	139 291
	Variation de stock	(169)	(481)
	Achats non stockés de matières et fournitures	406 360	386 539
	Services extérieurs et autres	1 385 916	1 386 676
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	315 064	316 935
	- autres	65 919	60 598
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	4 060 933	4 014 722
	- charges sociales	1 686 070	1 706 422
	- autres charges de personnel		
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
- des immobilisations	562 382	566 437	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant	2 579		
- pour risques et charges d'exploitation	213 760	26 157	
Autres charges	121 792	87 159	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>9 020 833</b>	<b>8 758 759</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>428 470</b>	<b>338 647</b>



## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>428 470</b>	<b>338 647</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations et des immobilisations financières	8 001	8 498
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	1 359	1 516
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>9 360</b>	<b>10 014</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	191 915	209 813
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>191 915</b>	<b>209 813</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(182 555)</b>	<b>(199 799)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>245 915</b>	<b>138 848</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion - exercices antérieurs	6 844	12 306
	Sur opérations en capital	44 188	30 154
	Reprises sur provisions - reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
	Transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>51 032</b>	<b>42 460</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion - exercice courant	18 966	643
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions - dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>18 966</b>	<b>643</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>32 066</b>	<b>41 817</b>
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
(+) <b> Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>			
(-) <b> Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>9 509 695</b>	<b>9 149 879</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>9 231 713</b>	<b>8 969 215</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>277 982</b>	<b>180 665</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 (ANC2014-03)
- La loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- Les règlements comptables :
  - 1999-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
  - 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG complété par le règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016
- L'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05 du 04 Mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux, médico sociaux relevant de l'article R.314-1 du C.A.S.F.
- L'arrêté du 19 décembre 2018 relatif au plan comptable applicable aux E.S.M.S. relevant du I de l'article L.312-1 du C.A.S.F.
- L'instruction codificatrice n°09-006 M22 du 31 Mars 2009 (Tome I: le cadre comptable)

Le bilan de l'exercice présente un total de 17 682 798 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produit de 9 509 695 euros et un total **charges** de 9 231 713 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 277 982 euros.

L'exercice considéré débute **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La méthode de comptabilisation de composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :  
Les constructions

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Renovations des constructions	10 à 15 ans
- Agencements & aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans

## Réévaluation :

L'association a procédé à la réévaluation de son patrimoine à la clôture des comptes 2002. Les compléments de valeur ont été concentrés sur le site de la Chartreuse. Les principes retenus en matière d'amortissement des valeurs réévaluées ont été les suivants :

- La partie classée monument historique de la chartreuse qui n'est pas affectée à la réalisation d'une activité sanitaire ou médico-sociale ne fait l'objet d'aucun amortissement. La valeur du patrimoine concernée s'élève à 3 721 832 €.

- La partie du patrimoine utilisée pour les besoins du développement des activités Médico-sociales maintenues sur le site historique de la chartreuse est amortie sur 100 ans. La valeur du patrimoine concernée représente la somme de 3 200 745 €.

L'écart de réévaluation, conformément à l'assemblée générale d'approbation des comptes 2002, a fait



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'objet d'une incorporation dans les fonds propres de l'association, permettant dans un deuxième temps de pratiquer un apurement des pertes antérieures.

## **Politique d'Amortissement :**

L'association utilise pour l'ensemble de ses établissements, et pour sa propre gestion la tolérance issue de la réglementation médico-sociale en matière d'amortissement. Les premières dotations sont constatées à compter du 1er janvier de l'exercice suivant.

## **Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Stocks et en cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".  
Les produits fabriqués (vins) sont valorisés au coût de production (matières premières et salaires chargés).

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Indemnités de départ à la retraite :**

L'évaluation du coût des départs à la retraite a été faite sur la base d'un départ à l'âge légal de la retraite à 65 ans. Les droits acquis par les salariés présents au 31 décembre 2018 s'élèvent à : 694 311 € en grille actuarielle. Nous précisons qu'afin de se conformer à la législation 2008 ce montant tient compte des charges patronales (56 %).

Il est précisé qu'une dérogation aux principes comptables a été opérée. En effet, certains engagements de retraite ont été partiellement comptabilisés avec l'accord de l'autorité de tarification. Ceux-ci représentent des sommes inscrites dans les financements par les tutelles, soit un montant de 164 988 €. Le montant de l'engagement non comptabilisé est de 529 323 €.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Voici l'évolution du montant des engagements de retraite (charges patronales incluses, taux retenu de 56 %) :

- montant 2007 : 278 587 €
- montant 2008 : 292 016 €
- montant 2009 : 306 314 €
- montant 2010 : 510 293 €
- montant 2012 : 576 459 €
- montant 2013 : 587 588 €
- montant 2014 : 591 306 €
- montant 2015 : 636 407 €
- montant 2016 : 681 996€
- montant 2017 : 725 085 €
- montant 2018 : 694 311€

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Faits significatifs :

### SCI du Grand Cloître :

Dans le prolongement de la chronologie des étapes judiciaires décrites dans l'annexe des comptes annuels de 2017, il convient de préciser que la cour de Cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Nîmes en ce qu'elle limitait la période de prise en compte du préjudice de dégradation des locaux. A la date d'établissement de l'annexe, l'Association est dans l'attente de la communication de l'arrêt de Cassation.

### Créance de l'Esat :

L'Esat, atelier Hygiène et Propreté, a constitué une provision pour dépréciation de 9 155 € HT au titre d'une créance détenue sur la SARL VAL DE CEZE, inscrite en procédure judiciaire.

### Maison en Partage :

L'association a décidé de développer son activité sur le secteur social par l'engagement d'une réponse à appel à projet de " maison en partage". Ce projet a été lancé par l'agglomération de BAGNOLS SUR



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CEZE et en 2016 sur la commune de Laudun. S'ils aboutissent, ces projets devraient s'accompagner d'acquisitions immobilières en vue de la location.

En 2017, la commune de Saint Michel d'Euzet s'est déclarée intéressée pour la conduite d'un projet sur sa commune.

La commune de Laudun a vu le projet mis en œuvre ralenti par la suspension du permis de conduire en raison de l'élection d'une nouvelle équipe municipale.

Le financement des projets par les bailleurs sociaux se heurte à la modification des taux de TVA appliqué aux loyers sociaux (5,5% contre 10%) ce qui freine les projets nouveaux.

## Evolution des litiges en cours :

Affaire ASVMT contre cabinet Barthélémy

L'exercice 2018 connaît par arrêt de l'appel de Riom, le cabinet Barthélémy a été condamné à verser à l'ASVMT la somme de 100 600€. Cette somme a été perçue le 01/02/2019. Cet arrêt clos définitivement l'affaire.

Affaire FOURNIER

Le jugement de Prud'homme en date du 10 mars 2017 avait totalement écarté les prétentions de Monsieur FOURNIER.

Ce dernier avait interjeté en appel.

Le 12 mars 2019, la Cour d'Appel de Nîmes a accordé à Monsieur FOURNIER la somme globale de 64 515€. Le montant des cotisations patronales est estimé à la somme de 11 040,34€.

L'arrêt de la Cour d'appel fait l'objet d'un pourvoi en cassation sur la base d'une argumentation contestable tel qu'estimée par l'Association.

Ces deux sommes sont inscrites en compte en 2019 compte tenu de leur nature identique.

Ce choix résulte de la volonté de traiter sur le même exercice les deux flux de sens opposés.

## **La rémunération des directeurs :**

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres salariés s'est élevé à 262 768 euros € pour l'exercice 2018.



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

**Engagements hors bilan :**

Hypothèque conventionnelle : 522 096,58 €  
Privilège prêteur denier : 445 982 €  
Caution collectivité publique / caution solidaire : 1 048 483 €  
Caution personne morale / privilège prêteur denier : 400 880,44 €  
Caution divers taxes et impôts : 1 700 €

**Appréciation du Bénévolat :**

Le total des heures des bénévoles représente une base comparable à celle constatée en 2017 :

- Au titre de la vie Associative et des instances 450 heures
- Au titre des missions spécifiques 2457 heures

La valorisation globale du bénévolat peut être appréciée à 163 000 €



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	364 489		13 074			377 563
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>364 489</b>		<b>13 074</b>			<b>377 563</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	920 888		137 001			1 057 889
Constructions sur sol propre	15 687 692					15 687 692
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	2 270 320		46 539		1 166	2 315 694
Instal technique, matériel outillage industriels	879 893		20 018			899 911
Instal., agencement, aménagement divers	212 739		11 104			223 843
Matériel de transport	163 605		14 309		27 035	150 879
Matériel de bureau, informatique et mobilier	631 878		76 052			707 930
Autres immobilisations corporelles	10 651					10 651
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 777 666</b>		<b>305 023</b>		<b>28 201</b>	<b>21 054 488</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées	26 303					26 303
Autres titres immobilisés	162 911					162 911
Prêts						
Autres immobilisations financières	35 244		4 500		9 123	30 621
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>224 458</b>		<b>4 500</b>		<b>9 123</b>	<b>219 835</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 366 613</b>		<b>322 597</b>		<b>37 324</b>	<b>21 651 886</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Autres	179 456	17 110		196 566
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>179 456</b>	<b>17 110</b>		<b>196 566</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains	101 732	8 712		110 444
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	3 706 703	319 842		4 026 544
instal. agencement aménagement	1 142 459	140 805		1 283 264
Instal technique, matériel outillage industriels	760 281	31 586		791 868
Autres instal., agencement, aménagement divers	113 007	15 461		128 468
Matériel de transport	146 136	5 905	27 035	125 006
Matériel de bureau, mobilier	569 628	22 000		591 628
Autres immobilisations corporelles	6 803	962		7 765
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 546 749</b>	<b>545 272</b>	<b>27 035</b>	<b>7 064 986</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 726 205</b>	<b>562 382</b>	<b>27 035</b>	<b>7 261 552</b>



# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	25 198		25 198
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	30 621		30 621
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	336 165	336 165	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 857	87 857	
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Taxes sur la valeur ajoutée	22	22	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	61 352	61 352	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	5 440	5 440	
Charges constatées d'avances	34 268	34 268		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>580 924</b>	<b>525 105</b>	<b>55 819</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 254 586	607 314	5 647 272	
	Emprunts et dettes financières divers	2 775	2 775		
	Fournisseurs et comptes rattachés	237 694	237 694		
	Personnel et comptes rattachés	335 492	335 492		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	484 962	484 962		
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 464	23 464		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 537	17 537		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	191 794	191 794		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>7 548 304</b>	<b>1 901 032</b>	<b>5 647 272</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		636 382			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Couverture du besoin en fonds de roulement	140 364			140 364
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	24 104			24 104
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Réserves des plus-values nette d'actif				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		<b>164 468</b>			<b>164 468</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges	26 157		26 157	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	132 917	32 071		164 988
	Pour impôts				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	48 440	181 689		230 129
Autres	312 097	211 132		523 229	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>519 611</b>	<b>424 892</b>	<b>26 157</b>	<b>918 346</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		2 579		2 579
	Sur comptes clients	54 194		1 481	52 713
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>54 194</b>	<b>2 579</b>	<b>1 481</b>	<b>55 291</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>738 272</b>	<b>427 471</b>	<b>27 638</b>	<b>1 138 105</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			216 339	27 638	



## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	4 765 936			4 765 936
- Fonds statutaires	798 630			798 630
- Apports sans droit de reprise	32 014			32 014
- Legs et donations	1 635 068			1 635 068
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	101 585			101 585
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	64 917			64 917
Réserves réglementées				
Autres réserves	535 493		23 407	512 086
Report à nouveau	774 310		30 194	744 116
Résultat de l'exercice	180 665	277 982	180 665	277 982
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	337 682			337 682
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(248 564)	35 557		(213 007)
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 529			14 529
Provisions réglementées	164 468			164 468
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>	(13 844)			(13 844)
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>	(21 983)	2 496		(19 487)
<b>TOTAL</b>	<b>9 120 906</b>	<b>316 034</b>	<b>234 265</b>	<b>9 202 675</b>



## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés	13 473			13 473
<b>TOTAL</b>	<b>13 473</b>			<b>13 473</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
<b>TOTAL</b>				



ANNEXE - Elément 6.10

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>167 189</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>73 892</b>
<i>CDS CLIENTS FACTURE A ETABLIR</i>	29 592	
<i>FACTURE NON PARVENU F.ACCUEIL</i>	4 987	
<i>MD CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	39 313	
<b>Autres créances</b>		<b>93 297</b>
<i>FV * PARTICIPT_ RESIDENTS</i>	77 240	
<i>FH * PARTICIPT_ RESIDENTS</i>	8 737	
<i>FV * MUTUELLES RESIDENTS</i>	1 880	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	5 440	



ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>717 700</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>INTERETS COURUS/EMPR. AUPRES E</i>	6 260	6 260
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FRE NON PARV</i>	43 466	43 466
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>DETTE PROVISIONNEE_C.P.</i> <i>CHARGE A PAYER SECU. SOC. ET A</i> <i>INDEMNITES JOURNALIERES</i>	330 706 169 925 1 252	501 883
<b>Autres dettes</b> <i>RABAIS REMISES RISTOURNES A AC</i>	166 091	166 091



ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		34 268	34 268
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 268



ANNEXE - Elément 6.17

# Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 010 241
<b>Ventes de marchandises</b>		26 842
<i>VENTES CONFISERIE 20 %</i>	451	
<i>VENTE EMBALLAGES</i>	156	
<i>VENTES EPICERIE 5.5 %</i>	14 400	
<i>VENTES DE LIVRES</i>	1 388	
<i>VENTES DE LIQUEUR</i>	9 365	
<i>VENTES CARTES POSTALES</i>	240	
<i>VENTES DE SOUVENIRS</i>	743	
<i>VENTE ACCESSOIRE VIN</i>	97	
<b>Production vendue Biens</b>		164 706
<i>VIN BOUTEILLE 19.6_</i>	111 800	
<i>VENTE BAG IN BOX</i>	7 390	
<i>VENTE VIN EXPORT EXONERE DE TV</i>	4 497	
<i>VIN EN VRAC</i>	41 019	
<b>Production vendue Services</b>		818 693
<i>VISITE CHARTREUSE 5.5_</i>	39 064	
<i>PRESTATIONS HEBERGEMENT</i>	21 777	
<i>PRESTATIONS TH</i>	15 055	
<i>PRESTATION TH EXO TVA</i>	1 675	
<i>PRESTATION HOTELIERE</i>	21 489	
<i>PRESTATIONS SERVICE DOM.</i>	32 359	
<i>PRODUITS FAMILLE ACCUEIL</i>	29 920	
<i>PRESTATIONS ESPACE VERT</i>	99 776	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES INTERN</i>	42 606	
<i>PRESTATIONS SERVICE INTERNE AG</i>	10 754	
<i>CAF APL RESIDENTS</i>	333 131	
<i>MISE A DISPOSITION DE SALLES I</i>	7 150	
<i>DIVERS REPAS PERSONNEL</i>	3 487	
<i>AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT</i>	3 275	
<i>PART. FRAIS REPAS ET TRANSPORT</i>	32 983	
<i>REFACTURATION FRAIS DE TRANSPO</i>	467	
<i>LOCATIONS DIVERSES</i>	27 576	
<i>REMB. CHARGES LOCATIVES</i>	3 716	
<i>MISE DISPOSIT_ PERSONNEL</i>	6 953	
<i>MISE DISPOSIT PERSONNEL H2P</i>	28 307	
<i>AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN</i>	20 025	
<i>REVERSION VENTE DE VIN</i>	10 739	
<i>LOCATION DIVERSES</i>	3 360	
<i>CHARGES LOCATIVES</i>	720	
<i>REFACTURATION PRESTATIONS INTE</i>	5 485	
<i>REVERSION VISITE MONUMENT</i>	16 598	
<i>REFACTURATION CVO</i>	248	
<b>Chiffre d'affaires par marché géographique</b>		1 010 241
<b>Chiffre d'affaires FRANCE</b>		1 010 144
<i>VENTES CONFISERIE 20 %</i>	451	
<i>VENTE EMBALLAGES</i>	156	
<i>VENTES EPICERIE 5.5 %</i>	14 400	
<i>VENTES DE LIVRES</i>	1 388	



ANNEXE - Elément 6.17

# Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

VENTES DE LIQUEUR	9 365	
VENTES CARTES POSTALES	240	
VENTES DE SOUVENIRS	743	
VIN BOUTEILLE 19.6_	111 800	
VENTE BAG IN BOX	7 390	
VENTE VIN EXPORT EXONERE DE TV	4 497	
VIN EN VRAC	41 019	
VISITE CHARTREUSE 5.5_	39 064	
PRESTATIONS HEBERGEMENT	21 777	
PRESTATIONS TH	15 055	
PRESTATION TH EXO TVA	1 675	
PRESTATION HOTELIERE	21 489	
PRESTATIONS SERVICE DOM.	32 359	
PRODUITS FAMILLE ACCUEIL	29 920	
PRESTATIONS ESPACE VERT	99 776	
PRESTATIONS DE SERVICES INTERN	42 606	
PRESTATIONS SERVICE INTERNE AG	10 754	
CAF APL RESIDENTS	333 131	
MISE A DISPOSITION DE SALLES 1	7 150	
DIVERS REPAS PERSONNEL	3 487	
AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT	3 275	
PART. FRAIS REPAS ET TRANSPORT	32 983	
REFACTURATION FRAIS DE TRANSPO	467	
LOCATIONS DIVERSES	27 576	
REMB. CHARGES LOCATIVES	3 716	
MISE DISPOSIT_ PERSONNEL	6 953	
MISE DISPOSIT PERSONNEL H2P	28 307	
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	20 025	
REVERSION VENTE DE VIN	10 739	
LOCATION DIVERSES	3 360	
CHARGES LOCATIVES	720	
REFACTURATION PRESTATIONS INTE	5 485	
REVERSION VISITE MONUMENT	16 598	
REFACTURATION CVO	248	
<b>Chiffre d'affaires EXPORT</b>		<b>97</b>
VENTE ACCESSOIRE VIN	97	



ANNEXE - Elément 7

# Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE				15 175		15 175
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			10 662		10 662
	Dotation exercice			3 055		3 055
	<b>TOTAL</b>			<b>13 717</b>		<b>13 717</b>
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			13 247		13 247
	Redevances Exercice			3 533		3 533
	<b>TOTAL</b>			<b>16 780</b>		<b>16 780</b>
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			3 533		3 533
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>			<b>3 533</b>		<b>3 533</b>
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			152		152
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>			<b>152</b>		<b>152</b>
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						



ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

Effectif par statut au 31/12/2018

	CADRE HOMME	CADRE FEMME	NON CADRE HOMME	NON CADRE FEMME	TOTAL
CADRE	7	9			16
NON CADRE			18	94	112
TOTAL	7	9	23	92	128



**RESULTAT FIN DECEMBRE 2018**

N°	LIBELLE	U.P.S.R. COULORGUES	FV Marie DURAND	FV VENTABREN	FH VENTABREN	S.A.V.S Pont St Esprit	Famille accueil	ESAT SOCIAL VALBONNE	MAISON EN PARTAGE BAGNOLS	MAISON EN PARTAGE LAUDUN	MAISON EN PARTAGE SI MICHEL D'EUZET	EN SECTEUR SANITAIRES ET MEDICO SOCIAL
	TOTAL DES CHARGES	2 668 309	1 897 404	2 421 971	518 781	186 064	29 505	553 094	0	0	3 423	8 278 551
	TOTAL DES PRODUITS	2 788 339	1 898 456	2 423 148	518 882	186 181	29 923	524 688	0	0	0	8 369 617
	RESULTATS COMPTABLES	120 030	1 052	1 177	101	117	418	-28 406	0	0	-3 423	91 066

**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

+ Dotations aux amortissements et aux provisions	181 450	228 041	181 636	50 133	27 000	0	0	37 080	0	0	0	705 340
- Reprise de provisions	0	0	-26 157	0	0	0	0	0	0	0	0	-26 157
+/- Résultat	120 030	1 052	1 177	101	117	418	418	-28 406	0	0	-3 423	91 066
	301 480	229 093	156 656	50 234	27 117	418	418	8 674	0	0	-3 423	770 249
Remboursement emprunt (capital)	270 346	151 978	140 340	31 594	301							594 559
Impact en trésorerie :	31 134	77 115	16 316	18 640	26 816	418	418	8 674	0	0	-3 423	175 690



N°	LIBELLE	Administration générale (Association)	RESULTATS ACTIVITES ECONOMIQUES					CONSOLIDE ACTIVITES ECONOMIQUES	Direction des établissements	CONSOLIDE A.S.V.M.T.
			ESAT DOMAINE	ESAT SEP	ESAT ESPACE VERT	ESAT CAVEAU				
	TOTAL DES CHARGES	-23 348	372 735	327 381	198 473	68 947	967 536	8 974	9 231 713	
	TOTAL DES PRODUITS	117 119	355 575	333 913	249 234	75 265	1 013 987	8 974	9 509 697	
	RESULTATS COMPTABLES	140 467	-17 160	6 532	50 761	6 318	46 451	0	277 984	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>										
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions	26 692	15 625	10 691	1 798	275	28 389	18 300	778 721	
	- Reprise de provisions	0	0	-1 481	0	0	-1 481	0	-27 638	
	+/- Résultat	140 467	-17 160	6 532	50 761	6 318	46 451	0	277 984	
	Remboursement emprunt (capital)	167 159	-1 535	15 742	52 559	6 593	73 359	18 300	1 029 067	
	Impact en trésorerie :	12 651	13 874	1 117	5 440	0	20 432	9299	636 841	
		154 608	-15 409	14 625	47 119	6 593	52 927	9 001	392 226	

